

Collège communal de La Louvière
Division Autorisations - Permis -Infractions
Place Communale 1
7100 La Louvière

BELGIQUE

Notification de début de travaux

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article D.IV.71 du Code du Développement territorial (CoDT), nous vous informons du début des travaux relatifs au permis d'urbanisme nous délivré par le Collège communal.

Celui-ci est référencé PU/..... .

Pour votre bonne information, les travaux débuteront en date du

Copie de la présente est envoyée au Fonctionnaire délégué de la Région wallonne (rue de l'Écluse 22 à 6000 CHARLEROI).

Nous avons bien pris acte que si notre projet vise une nouvelle construction ou induit une modification de l'emprise au sol des constructions existantes, nous vous ferons également parvenir le procès verbal de vérification d'implantation réalisée par un géomètre et signé par toutes les parties (demandeur, géomètre et architecte si le projet le nécessite).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Signature (s),

Ville de La Louvière

Hôtel de Ville
Place Communale 1
7100 LA LOUVIÈRE

www.lalouviere.be
tél. 064 277 811